

Les 9 derniers mois auront été riches en événements politiques pour notre pays. Le retrait américain de l'Accord de Paris a galvanisé la volonté de la France à animer l'enjeu du changement climatique au niveau mondial. Notre nouveau ministre Nicolas Hulot a lui aussi réaffirmé l'importance du développement des énergies renouvelables pour évoluer vers une société sans énergies fossiles. Alors que depuis le 2 août nous avons consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de renouveler chaque année, l'accélération de l'activité de VALOREM est indispensable pour le bien commun.

Vincent VIGNON, responsable de l'agence VALOREM de Bègles

Actualité de l'agence de Bègles

Le parc éolien de Theil Rabier Montjean (16) inauguré en juin



Le plus grand parc éolien de Charente a été inauguré le 24 juin dernier, après 15 années d'attente. Développées par VALOREM, ses 12 éoliennes produiront 65 000 MWh chaque année, soit la consommation électrique d'environ 23 000 foyers (hors chauffage).

Ce parc participe donc pleinement aux objectifs de la Loi de Transition Énergétique de porter la part des énergies renouvelables à 40% du mix électrique en 2030.

Le parc photovoltaïque de Brach (33) en service

Pendant 9 ans, VALOREM a œuvré pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation de ce parc de 25 ha (permis de construire, autorisation de défrichement et de loi sur l'eau, dérogation pour la destruction d'espèces protégées) puis son contrat de vente d'électricité.

La construction a commencé en septembre 2016 et s'est achevée cet été avec la mise en service des installations. VALEMO, filiale du Groupe VALOREM, va réaliser l'exploitation de ce parc qui produira chaque année 14 000 MWh, soit la consommation électrique de 5000 foyers (hors chauffage).



Jeu-concours : Prenez de la hauteur le vendredi 22 septembre !

Dans le cadre de l'inauguration du parc photovoltaïque de Brach Energies, le 22 septembre 2017, VALOREM met en jeu un vol captif en montgolfière *.

Pour participer, il vous suffit de répondre à ces 3 questions et d'envoyer vos réponses par mail à sandrine.erdinger@valorem-energie.com en précisant vos nom, prénom, adresse et téléphone. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses pour déterminer le gagnant.

1. Quel est le nom de la filiale VALOREM qui réalise l'exploitation et la maintenance des parcs ?
2. Combien de projets VALOREM ont été lauréats à l'appel d'offres CRE 4.2 ?
3. Quelle est la production annuelle prévue du parc de Brach Energies ?

* Susceptible d'être annulé en fonction des conditions climatiques

Actualité du groupe VALOREM

Appel d'offres photovoltaïques : 100% des projets VALOREM lauréats

Les résultats de la deuxième vague de l'appel d'offres photovoltaïques au sol CRE 4 sont parus vendredi 28 juillet 2017 : les 5 projets déposés par VALOREM ont tous été sélectionnés pour un total de 32 MWc.

5 projets acteurs de la transition énergétique VALOREM, soutien de l'économie locale

Distincts par leur taille et leur localisation (de l'Aube, à l'Aude en passant par le Puy-de-Dôme, la Gironde et la Haute-Garonne), ces projets prendront chacun part à la transition énergétique de leur territoire.

Avec ses 17 MWc, le projet de Lassicourt dans l'Aube est le plus gros projet photovoltaïque au sol développé par VALOREM. Situé sur un délaissé d'aérodrome, il produira à lui seul l'électricité hors chauffage de plus de 30 000 habitants, soit la moitié d'une ville comme Troyes. Ce projet prouve que grâce à la baisse continue des coûts de construction, le solaire compétitif n'est plus réservé à la frange la plus au sud de l'Hexagone.

Comme pour les précédents appels d'offres, VALOREM a fait appel à la société girondine EXOSUN, partenaire commercial de longue date, pour la fourniture de trackers qui, en suivant la course du soleil, permettent d'augmenter la production d'électricité de plus de 20 %.

Des projets ouverts aux citoyens

Pour cet appel d'offres, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a souhaité valoriser le financement participatif via un dispositif de bonus pour les projets proposant de telles initiatives.

Les 5 projets de VALOREM proposent ainsi une large part (à partir de 40 %) de leur capital à la participation citoyenne, via des Sociétés d'Économie Mixte réunissant elles-mêmes des citoyens et/ou des collectivités locales ou encore des plateformes de prêt ou d'épargne citoyenne.

5 projets lauréats

Puissance : 32 MWc

Production électrique : 43 600 MWh/an

CO₂ évité : 20 000 tonnes/an

Le financement citoyen, marque de fabrique de VALOREM

Pionnier dans le domaine, VALOREM développe des solutions innovantes d'investissement participatif depuis 2011. Le groupe se réjouit de voir l'État encourager ce dispositif légitime et démocratique, de plus en plus présent dans les consultations officielles, tel le dernier appel d'offres photovoltaïques de la CRE.

Un système d'investissement citoyen éprouvé

Depuis la création de la première épargne éolienne (2012 sur le parc éolien d'Arfons dans le Tarn), chacune de nos opérations a été couronnée de succès. 1400 personnes ont ainsi mobilisé leur épargne dans nos projets, témoignant de leur engouement pour les énergies renouvelables, tout en réalisant des placements intelligents.

Depuis 2015, VALOREM a, au travers de 12 campagnes de crowdfunding, récolté 3,2 millions d'euros de participation citoyenne pour ses projets d'énergies renouvelables. L'ensemble des opérations a vu ses remboursements réalisés conformément aux échéances prévues.

Plusieurs campagnes sont prévues à l'automne. L'opération proposée pour le projet éolien du Saint-Varentais (79) est d'ores et déjà en ligne, sur le site de notre partenaire LUMO. Plus d'informations sur : www.lumo-france.com/projets/saint-varentais.



Inauguration du parc de Chaléons Energies en mai dernier, des prêteurs découvrent l'intérieur d'une éolienne.

Actualité du groupe VALOREM

Les centrales hybrides énergies renouvelables-stockage, avenir de la transition énergétique et axe de développement de VALOREM

A l'occasion du lancement du cluster « Energie et Stockage » de la Région Nouvelle-Aquitaine en juillet dernier, VALOREM a présenté ses innovations sur les systèmes de gestion intelligente de la production d'énergie renouvelable, en collaboration avec le pôle de recherche CEA Tech (basé à Pessac en Gironde).

Relever les défis techniques de la transition énergétique sur tous les territoires

L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique engendre de nouveaux défis, notamment pour les réseaux électriques. Variables dans leur production, les énergies éolienne et photovoltaïque nécessitent en effet d'être gérées de façon optimale afin d'assurer une fourniture d'énergie continue.

Cette gestion s'appuie sur les nouvelles technologies de prévision météo, de stockage d'énergie et d'intelligence artificielle.

Une solution bien adaptée aux zones insulaires

L'apport de ces nouvelles technologies devient crucial quand les centrales d'énergies renouvelables sont installées sur des réseaux isolés et peu stables comme ceux des zones insulaires. Elles doivent alors être couplées à des solutions de stockage de l'électricité pour assurer la stabilité et l'approvisionnement de l'électricité aux usagers.

Une première mise en application du savoir-faire VALOREM sera effectuée sur le parc éolien de Sainte-Rose, le 1^{er} parc éolien multi-mégawatt de Guadeloupe.



Pour Jean-Yves GRANDIDIER, président-fondateur du Groupe VALOREM : « Les défis liés à l'intégration massive des énergies renouvelables dans le système électrique de demain sont au cœur de la stratégie de VALOREM. C'est dans les systèmes électriques insulaires que ces défis se posent en premier. La mise au point des briques technologiques qui vont permettre de les relever est donc un enjeu crucial pour notre développement dans les DOM-COM et plus largement à l'international ».

INSUL'GRID : plateforme de test hybride de production d'énergies renouvelables couplée à du stockage, installée au siège de VALOREM à Bègles

La construction du parc éolien de Sainte-Rose en Guadeloupe

Composé de 8 éoliennes de 2 MW, ce parc dispose d'une capacité de stockage d'environ 6 MWh.

Le chantier a débuté en début d'année avec la création des pistes et plateformes de levage. Il se poursuit cet automne avec la réalisation des fondations puis la livraison des éoliennes prévue au cours du 1^{er} semestre 2018.

Plus d'informations sur
www.parc-eolien-de-sainte-rose.fr



Développement de l'éolien : un rythme dynamique, à accélérer

La puissance du parc éolien français a franchi le cap des 12 GW installés au cours du 1^{er} semestre 2017. Son développement est resté dynamique malgré un environnement règlementaire et économique instable : 492,35 MW ont été installés et raccordés en France (soit une baisse de 13% par rapport au

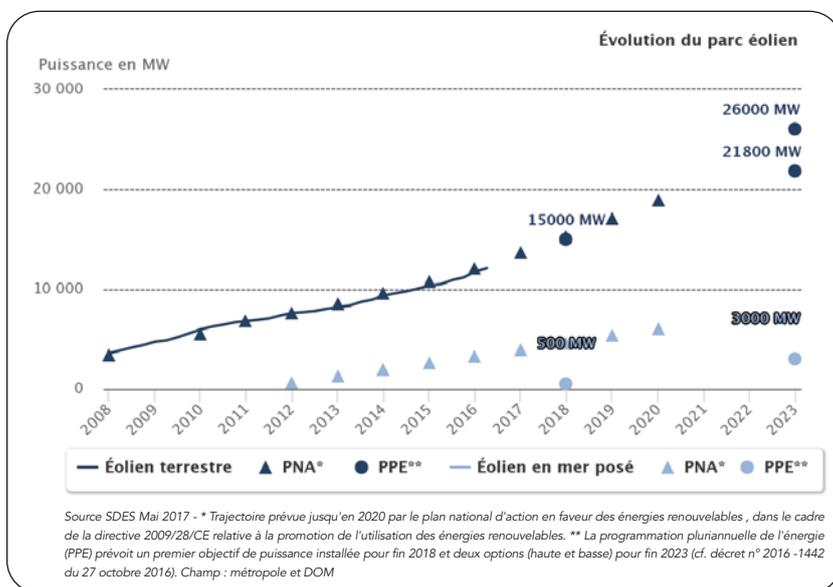
premier semestre 2016, période qui avait connu une forte progression).

En conservant ce rythme, l'objectif de 15 GW prévu dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour 2018 devrait donc être atteint.

Pour les professionnels de l'éolien réunis au sein de France Energie Eolienne, le rythme d'installations devra cependant augmenter pour atteindre les objectifs de 2023 (26 GW, en fourchette haute). Pour cela, il faudra lever les contraintes qui pèsent sur le développement de l'éolien :

- réduction des délais de raccordement,
- meilleure concertation sur les contraintes spatiales, notamment militaires,
- simplification des procédures, notamment d'instruction
- accélération du traitement des recours contre les projets.

Plus d'informations sur : fee.asso.fr



La filière éolienne région par région :
les acteurs locaux, les objectifs et les chiffres clés

regions-eoliennes.fr

L'énergie photovoltaïque confirme son statut d'énergie compétitive

Publiés fin juillet par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, les résultats de l'appel d'offres photovoltaïques «CRE 4» attestent de la **tendance à la baisse des prix du solaire photovoltaïque en France** : le prix moyen proposé s'élève à 55,5 €/MWh pour les installations au sol de grande puissance (soit 0,055 €/kWh). Pour Jean-Yves

Grandidier, président de VALOREM : « la baisse des prix, à nouveau constatée sur cet appel d'offre, positionne durablement le solaire comme un moyen compétitif (aux côtés de l'éolien) de compenser l'arrêt programmé des centrales nucléaires françaises ». Fin juin 2017, la puissance du parc photovoltaïque s'élève à près de 7000 MW.

